Prix Georges-A. Legault 2023



Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Publié le 10-12-2024

lampadaire.ca/articles/02-idea.html

Prix Georges-A. Legault 2023

Institut d'éthique appliquée (IDÉA) (Université Laval)

Mot-clés: portrait

Le prix Georges-A. Legault a été fondé en 2013 afin de rendre hommage aux importants travaux du professeur Georges-Auguste Legault en éthique organisationnelle et pour mettre en valeur des contributions significatives dans le domaine. L'IDÉA remet ce prix à celles et ceux qui contribuent de façon exceptionnelle à l'avancement de l'éthique appliquée, autant dans le milieu académique que dans la pratique.

Steve Jacob

En 2023, le volet professoral du prix Georges-A. Legault a été remis à Steve Jacob pour son implication dans la rédaction du Guide d'éthique de la Société canadienne d'évaluation (SCÉ).

Steve Jacob est professeur titulaire de science politique à l'Université Laval où il dirige le laboratoire de recherche sur la performance et l'évaluation de l'action publique (PerfEval). Il est également directeur scientifique à l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (Obvia). Il mène des recherches sur les processus de modernisation de l'administration, l'éthique publique, les dispositifs d'évaluation et de gestion de la performance et la transformation numérique des organisations publiques. M. Jacob a obtenu plusieurs prix, au cours de sa carrière, dont le Prix reconnaissance de la Société québécoise d'évaluation de programme (2013) pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la pratique de l'évaluation de programme au Québec.



Steve Jacob

Andréanne Sabourin Laflamme

En 2023, le volet étudiant du prix Georges-A. Legault a été remis à Andréanne Sabourin Laflamme pour son projet de thèse sur la fonction complémentaire de l'éthique et du droit dans la gouvernance de l'intelligence artificielle (IA).

Andréanne Sabourin Laflamme est professeure de philosophie au Collège André-Laurendeau. Elle est candidate au doctorat à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Son projet de recherche doctoral, financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, porte sur le rôle de l'éthique et du droit dans l'encadrement normatif de l'IA. Elle est chercheuse collégiale à l'OBVIA (Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique) et membre du CrRDG (Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance) de l'Université de Sherbrooke. Elle est également co-fondatrice du LEN.IA. (Laboratoire d'éthique du numérique et de l'IA) où elle codirige des projets de recherche qui portent sur l'enseignement de l'éthique de l'IA, sur la citoyenneté numérique et sur les outils d'évaluation en éthique des systèmes d'IA. Elle est chroniqueuse pour la revue CScience. Elle agit aussi à titre de formatrice et consultante en éthique de l'IA auprès de différentes organisations.



Andréanne Sabourin Laflamme